

# LES COMMERCE ET ENTREPRISES DOIVENT PRENDRE CONTACT AVEC UN RECYCLEUR SPÉCIALISÉ

- Campor environnement : **418 867-8577**
- Laurentides Ressource : **1 800 567-9481**
- Sanimax : **1 888 726-4629**

?

Saviez-vous que le mercure contenu dans une pile pourrait polluer des centaines de litres d'eau pendant 50 ans, si celle-ci était jetée dans la nature?

**16 000 tonnes** de RDD sont générées au Québec, réduisons-les ! Pour des alternatives et trucs écologiques pour l'entretien de sa maison, consultez le [co-eco.org/blogue](http://co-eco.org/blogue)



Conception : basetga.com

# LES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)



**ILS SONT PARTOUT DANS VOTRE MAISON, APPRENEZ À LES RECONNAÎTRE POUR VOUS EN DÉPARTIR DE MANIÈRE ÉCOLOGIQUE.**



## REPÉREZ VOS RDD :



### PEINTURE

Peinture résidentielle et apprêt, peinture à métal et antirouille, peinture en aérosol, teinture, vernis, laque, huile protectrice ainsi que les contenants de peinture vides

### ORGANIQUES

Huile à moteur, antigel, filtre à huile, combustible, colle, adhésif, imperméabilisant, cire, coulis, décapant, diluant, solvant

### AÉROSOL

Aérosol lubrifiant (WD-40 ou Jigaloo), nettoyant à freins, aérosols divers

### ACIDES

Détartreur, sani-flush, débouche tuyau

### BASES

Ammoniaque, bicarbonate de soude, ciment en poudre, nettoyeurs et détergents divers

### OXYDANTS

Poudre à récurer, peroxyde, eau de javel, produits pour piscine

### TOXIQUES

Pesticide, herbicide, fongicide, algicide, insecticide, engrais

### AMPOULES

Ampoule fluocompacte et fluorescent

### PILES

Piles de tout format



Ces produits doivent être dans un contenant de moins de 20 litres, étanche et bien identifié.

## APPORTEZ-LES DANS UN ÉCOCENTRE : OUVERTURE DE MI-AVRIL À NOVEMBRE

- **La Pocatière**  
410, 14<sup>e</sup> rue Bérubé  
Mardi, jeudi et samedi de 8 h à 16 h
- **Saint-Pascal**  
236, avenue du Parc  
Mercredi, vendredi et samedi de 8 h à 16 h
- **Saint-Alexandre-de-Kamouraska\***  
619, route 289  
Jeudi de mi-avril à septembre de 11 h à 20 h  
Jeudi de septembre à novembre 8 h à 16 h  
1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedi du mois de 8 h à 12 h  
\*Seules les huiles et la peinture sont acceptées à cet écocentre.

## OU ENCORE DANS UN POINT DE DÉPÔT AUTORISÉ :

**L'ÉCOCENTRE EST FERMÉ?**  
Consultez les points de dépôts suivants:



**Appel à recycler**  
[www.appelarecycler.ca](http://www.appelarecycler.ca)



**Recyc Fluo**  
[www.recycfluo.ca](http://www.recycfluo.ca)



**Éco peinture**  
[www.ecopeinture.ca](http://www.ecopeinture.ca)



**Société de gestion  
des huiles usagées**  
[www.soghu.com](http://www.soghu.com)

## CONSEILS DE SÉCURITÉ

- Gardez les produits dans un endroit sec et aéré
- Conservez les produits dans leur contenant d'origine
- Ne mélangez pas les produits
- Assurez-vous de l'étanchéité des contenants
- Gardez les produits hors de la portée des enfants et des animaux



**Il est interdit de jeter les RDD dans les déchets ou dans les égouts, car ceux-ci comportent des risques de :**

- contamination des nappes d'eau souterraine
- empoisonnement de la faune et de la flore
- surcharge et contamination des systèmes de traitement des eaux usées

**Des questions  
concernant les résidus  
domestiques dangereux,  
contactez la ligne info  
de Co-éco  
418 371-1234  
ou consultez le  
[ecocentresmrckam.com](http://ecocentresmrckam.com)**